

INFORMATION EUX

N° 631
Avril
Mai
Juin
2019

11ème Assemblée Générale Mondiale du RIOB
Sommet International de Marrakech sur la sécurité hydrique
30 Sept. - 3 Oct. 2019 - Marrakech - Maroc
Inscrivez-vous : www.riob.org

} La synthèse de l'OIEau :

Les microplastiques dans les hydrosystèmes continentaux

} RIOB :

- 17ème Conférence Internationale EURO-RIOB : "Pour l'avenir des Directives européennes sur l'eau : affirmons nos ambitions !"
- Prochain rendez-vous : 11ème Assemblée générale mondiale du RIOB

} Actualités Internationales :

- Mobilisation au plus haut niveau à l'UNESCO pour relever le défi de l'accès à l'eau
- Un nouveau programme de partenariat public-privé pour l'OMM
 - Burkina Faso - Poursuite de la coopération avec la France
 - Sénégal - une GIRE pilote pour la Somone
- Prolongation de la coopération franco-chinoise pour la gestion intégrée du Bassin de la Rivière Hai

} Actualités Européennes :

- Sécheresses en Europe en 2018 : un avertissement pour l'avenir
- Water JPI : nouveaux contaminants préoccupants dans les eaux
 - TWIST : le Living Lab français est sur les rails

} Actualités Françaises :

- Bilan des assises de l'eau : un nouveau pacte pour faire face au changement climatique
- Généralisation des projets de territoire pour la gestion de l'eau
 - L'eau, un enjeu important en Nouvelle-Aquitaine

} Nouvelles des Agences de l'Eau :

- AEAP : accord avec la Banque des Territoires pour soutenir les travaux dans le domaine de l'eau
- AESN : mise en œuvre du plan Biodiversité
- AERM : l'Agence rejoint le réseau "COLLECTif"

} OIEau :

- Actes du séminaire SAGE 2018
- Inauguration des nouvelles installations à Limoges
- "Data-visualisations" : données sur l'eau et milieux aquatiques

Prochaine "Journée de l'OIEau"

Impacts des systèmes d'assainissement sur le milieu récepteur - Inscrivez-vous !

} Librairie :

- Les politiques de l'eau
- Réalisation d'une étude de dangers de système d'endiguement : propositions pour un CCTP
- Villes et rivières de France



Office
International
de l'Eau



LES MICROPLASTIQUES DANS LES HYDROSYSTÈMES CONTINENTAUX

Depuis 1950, la production mondiale de plastique cumule un total de 8.3 milliards de tonnes, et a atteint 335 millions de tonnes en 2017. Une partie non négligeable de cette production se retrouve libérée dans l'environnement, notamment dans les océans, milieu récepteur final de cette pollution. Très récemment, le sujet a pris une nouvelle ampleur en s'élargissant au domaine continental.

Définition et origine des microplastiques

Les microplastiques (MPs) peuvent être définis par leur taille et leur composition chimique.

Ils sont communément définis comme des particules de taille comprise entre 1 µm et 5 mm de diamètre, issues de polymères.

En milieu continental, on retrouve principalement des résidus issus de plastiques acryliques, de polyamides, de polyester, de polyéthylène, de polypropylène et de polystyrène. Comme de nombreux additifs peuvent être ajoutés à leur formulation pour leur conférer certaines propriétés physiques ou mécaniques (souplesse, ignifugation, résistance, ...), on aboutit à plus de 5.300 types de polymères de plastiques.

On distingue :

- les MPs primaires, particules manufacturées volontairement à taille inférieure à 5 mm, utilisés dans des procédés de plasturgie ou de production de cosmétiques (exfoliants),
- les MPs secondaires, issus de la dégradation de macroplastiques par les conditions environnementales (exposition aux rayons U.V. et températures extrêmes, abrasion, biodégradation). Les fibres textiles issues des lavages en machine, retrouvées directement à l'état particulaire dans les réseaux d'eaux usées, sont considérées comme des MPs secondaires.

Principaux moyens de diffusion des MPs dans les hydrosystèmes

Tout comme dans le milieu marin, les MPs sont ubiquistes et leur présence a pu être détectée dans les rivières, les lacs et les estuaires du monde entier. Ils proviennent des aérosols (fibres issues de textiles, d'incinération, ...), du lessivage des sols, des rejets de stations de traitement des eaux usées (qui reçoivent les eaux grises, noires, et souvent une partie des eaux pluviales).

Risques liés au MPs

Plusieurs voies de contamination liée au MPs sont observées :

- **Biofouling** : les MPs servent de support à des micro-organismes, qui peuvent ensuite être remis en suspension. L'implication des plastiques dans la diffusion de maladies infectieuses reste toutefois mal connue.
- **Adsorption, désorption** : les plastiques, hydrophobes sont susceptibles, par leur petite taille et leur grande surface spécifique, d'adsorber et de concentrer un grand nombre de contaminants organiques (PCB, HAP, hydrocarbures, pesticides, DDT, ETM), affectant leur mobilité et leur biodisponibilité. Les MPs peuvent donc être une voie d'entrée de ces contaminants, bioaccumulables, dans les chaînes trophiques.



- **Lixiviation** : selon la fonction et l'usage prévu du plastique, sa composition intrinsèque change et des concentrations variables d'adjuvants peuvent être retrouvées. Des molécules comme les retardateurs de flamme (PBDE et autres composés organochlorés), les agents plastifiants (BPA, alkylphénol, phtalates) ont des effets avérés sur les organismes. Toutes ces substances sont sur la liste des polluants prioritaires ou reconnus comme polluants organiques persistants (POP, bioaccumulables, toxiques et mobiles), CMR (Cancérogènes et/ou Mutagènes et/ou toxiques pour la Reproduction) ou perturbateurs endocriniens.
- **Dégradation, fragmentation** : les MPs peuvent sous les effets combinés des UV, de l'abrasion ou de la biodégradation par des bactéries, se fragmenter, donnant des particules toujours plus petites, plus difficilement quantifiables et identifiables. Les effets de ces "nanoplastiques" sont encore peu connus, mais leurs capacités à franchir les barrières physiologiques font partie des grandes inquiétudes actuelles.

Il n'existe aujourd'hui pas suffisamment de données sur la quantité moyenne de MPs ingérés, leur toxicité et leur devenir dans l'organisme pour mener à bien une évaluation complète des risques sur la santé humaine.

Efficacité des filières de potabilisation

Une étude tchèque de 2018 montre qu'un traitement classique (Coagulation/floculation, flottation, filtre sur sable et filtre à charbon actif) offre un rendement moyen de 83 % pour l'élimination des MPs (de 1 µm à 5 mm) avec un effet moindre sur les MPs de taille comprise entre 1 et 10 µm.

D'autres procédés pourraient avoir de meilleurs rendements : la microfiltration, l'ultrafiltration ou, dans une moindre mesure, l'osmose inverse, ont des seuils de coupure fins qui en théorie ne devraient pas laisser passer de particules. Ces technologies sont toutefois coûteuses et leur mise en place pour traiter les MPs induirait une forte hausse de la facture d'eau pour les usagers.

Ces extraits proviennent d'une synthèse de Pierre CORFDIR, étudiant d'AgroParisTech Montpellier : " Microplastiques dans les hydrosystèmes continentaux en France : origines, occurrences, risques sanitaires via l'eau potable et traitements".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eadoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

www.oieau.fr/eadoc/publications/syntheses-techniques

17ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE EURO-RIOB

"POUR L'AVENIR DES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUR L'EAU : AFFIRMONS NOS AMBITIONS !"

La **17ème Conférence Internationale "EURO-RIOB"**, organisée par le Groupe des Autorités des Bassins Européens pour l'application des Directives européennes sur l'Eau, s'est tenue du 17 au 20 Juin 2019 Lahti (Finlande), à l'invitation des autorités finlandaises.

Elle a réuni **142 délégués venus de 30 pays** et représentant les administrations de l'eau et les organisations intéressées par l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) et de ses "Directives filles", des Etats-Membres de l'Union Européenne et Candidats et de pays voisins d'Europe Orientale, des Balkans, du Caucase et d'Asie Centrale et du Bassin Méditerranéen.

Un atelier de travail préalable a traité de l'Intégration des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) dans les Programmes de Mesures de la DCE pour la restauration des bassins (gouvernance, mise en œuvre, évaluation). Les interventions introductives (UICN, Institut du Lac Pyhäjärvi, Agence Française pour la Biodiversité) ont rappelé le cadre conceptuel des SFN, puis les présentations d'études de cas et les discussions en groupes thématiques ont permis de comparer les pratiques et expériences concrètes des différents Etats-Membres en la matière, dans le contexte des plans de gestion de bassin et des objectifs de la DCE.

Quatre tables rondes ont ensuite abordé les thèmes suivants :

- Qualité de l'eau : objectif du bon état écologique, défi des microplastiques.
- Agriculture et changement climatique : les enjeux en termes d'agroécologie, de pollution diffuse et de disponibilité des ressources en eau.
- Révision de la DCE : vers une révision pratique de la mise en oeuvre de la DCE : quelles pistes pour les exemptions et le principe de "one-out all-out" ?
- Interface mer-bassin - gestion intégrée des bassins et des eaux côtières : renforcer la cohérence.

Une session spéciale a également été organisée sur le thème de la **"Coopération internationale et transfrontalière"**, sujet d'une importance particulière pour le pays hôte de cette édition de l'Euro-RIOB qui partage des bassins hydrographiques avec l'ensemble de ses voisins (Norvège, Russie, Suède). Outre la riche expérience finlandaise, les intervenants y ont présenté une grande

diversité d'études de cas : projet de coopération de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie en Moldavie sur la planification de bassin, renouvellement d'un accord de gestion transfrontalière d'un sous-bassin du Danube entre la Roumanie et la Serbie, renforcement de la Commission Internationale de la Sava et, promotion de mécanismes de financement innovants entre autorités locales suivant l'approche de la coopération décentralisée.

A l'occasion de son Bureau de liaison mondial (organisé le 17 juin) et de la cérémonie d'ouverture de l'Euro-RIOB, le Secrétaire Général du RIOB a présenté les bilans et les perspectives respectifs des réseaux mondial et régional européens. M. Tardieu, a notamment détaillé le programme de travail 2019-2021 ainsi que les grands événements qui en jalonnent la mise en œuvre (parmi lesquels l'Assemblée Générale Mondiale du RIOB, en octobre à Marrakech au Maroc, la 25ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en décembre à Santiago du Chili, la 15ème Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) en octobre 2020 à Kunming en Chine, le 9ème Forum Mondial de l'Eau à Dakar en mars 2021 et les conférences internationales relatives à la mise en œuvre des ODD).



A l'issue des travaux de l'Euro-RIOB, les participants ont adopté la Déclaration de Lahti

qui synthétise l'analyse et les recommandations des membres du RIOB sur l'ensemble des thèmes traités. Ils ont par ailleurs accueilli comme nouveau Président du

Groupe Euro-RIOB M. Timo Jokelainen (Directeur du Centre ELY-KESKUS pour le Développement Economique, les Transports et l'Environnement de Laponie, Président de la Commission Fluviale Transfrontalière finno-suédoise et de la Commission finno-norvégienne pour les Eaux Transfrontalières). M. Jokelainen assurera cette fonction jusqu'à l'Euro-RIOB 2020, qui se tiendra à Malte, en octobre 2020.

L'ensemble des présentations et des photos de l'événement sont **consultables sur le site du RIOB**, à l'adresse suivante :

www.inbo-news.org/fr/agenda/euro-riob-2019

PROCHAIN RENDEZ-VOUS - 11ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MONDIALE DU RIOB : 30 SEPTEMBRE AU 03 OCTOBRE 2019 À MARRAKECH (MAROC)

Cette assemblée sera adossée au **"Sommet International de Marrakech sur la Sécurité Hydrique : pour une gestion de bassin participative et innovante"** organisé par le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau du Royaume du Maroc, en partenariat avec le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) et l'Institut International pour l'Eau, l'Environnement et la Santé (GIWEH).

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau

21, rue de Madrid - 75008 Paris

Tél. : 01 44 90 88 60

riob@riob.org - www.riob.org



MOBILISATION AU PLUS HAUT NIVEAU À L'UNESCO POUR RELEVER LE DÉFI DE L'ACCÈS À L'EAU

La **première Conférence internationale de l'UNESCO sur l'eau** s'est tenue à Paris les 13 et 14 mai dernier. Elle a réuni 34 ministres en charge de l'eau dans leur pays et 1 200 experts de 126 pays afin de mobiliser l'expertise et de favoriser la coopération nécessaire pour relever le défi de la gestion durable de l'eau.

La coopération dans le domaine de l'eau, puissant levier de paix et de développement durable, a été au cœur de cette première édition. En discutant de leur expérience des mécanismes de gestion des ressources en eau partagées, les représentants des États membres ont souligné la nécessité d'une forte volonté politique de dialogue et de coopération pour créer des outils et des mesures efficaces pour la mise en œuvre. Ils ont souligné que de tels mécanismes doivent être appuyés par une meilleure base de connaissances sur les ressources en eau et le renforcement des capacités pour faire progresser les connaissances techniques sur cette ressource vitale. Ils ont également appelé à plus de dialogue scientifique entre les pays riverains d'un bassin commun, ainsi qu'entre les bassins du monde entier.

Pendant deux jours, les participants ont partagé leurs expériences et leurs solutions sur de nombreux aspects de la gestion de l'eau, notamment l'éthique, la gestion des risques de catastrophe, le patrimoine culturel, l'égalité des sexes, la recherche et l'innovation technologique. Un rapport de synthèse de chaque panel thématique partagera les recommandations des dialogues et discussions pertinents.

M. Éric Tardieu, Secrétaire Général du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) y est intervenu comme paneliste dans une session thématique sur les *"Données pour la prise de décision dans le domaine de l'eau"*. Il y a rappelé que l'on ne peut gérer que ce que l'on sait mesurer et qu'il est donc nécessaire de juguler la dégradation des réseaux de suivi des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, observée dans de nombreuses régions du monde, depuis plusieurs décennies, et en particulier en Afrique.

M. Tardieu est également intervenu en tant que Secrétaire des Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat (AMEC) comme paneliste dans une session de l'Alliance des Mégacités pour l'Eau et le Climat (MAWAC) et comme organisateur d'une réunion du Comité de pilotage des AMEC, qui a rassemblé, outre MAWAC, l'Alliance des Bassins pour le Climat (ABC, qui rassemble les signataires du Pacte de Paris), l'Alliance des Entreprises pour l'Eau et le Changement Climatique (BAFWAC) et, l'Alliance pour le dessalement propre de l'eau de mer (GCWDA).

En savoir plus

fr.unesco.org/news/mobilisation-relever-defi-acces-eau

UNESCO

7 Place de Fontenoy - 75352 Paris 07 SP

Tél. : 01 45 68 10 00

www.unesco.org



UN NOUVEAU PROGRAMME DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ POUR L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE (OMM)

La **"Déclaration de Genève : Bâtir une communauté pour agir dans les domaines du temps, du climat et de l'eau"** a été approuvée le 12 juin par le Congrès météorologique mondial, qui réunit les 193 États et territoires Membres de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Elle vise un renforcement des liens entre le secteur public, le secteur privé et les universités, le but étant que les pays puissent mieux faire face aux menaces que représentent les phénomènes extrêmes liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement.

La Déclaration de Genève souligne la nécessité de *"consolider tous les maillons de la chaîne de valeur des services météorologiques, climatologiques et hydrologiques – depuis l'acquisition et l'échange de données d'observation et d'informations, jusqu'à la prestation de services en passant par le traitement des données et la prévision, de façon à répondre aux besoins croissants de la société"*, et fait valoir que *"le secteur privé est de plus en plus apte et disposé à apporter son concours à tous les maillons de la chaîne de valeur et à stimuler l'innovation"*.

Elle souligne par ailleurs que *"la multiplication des possibilités d'utiliser les informations et services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux pour étayer la prise de décisions fondamentales peut être un facteur de développement économique durable et d'amélioration de la résilience sociale et structurelle"*.

La Déclaration appelle les gouvernements à prendre un certain nombre de mesures, notamment à **favoriser un dialogue structuré entre les secteurs public, privé et universitaire au niveau national comme international**, à préserver et renforcer le rôle des Services météorologiques et hydrologiques internationaux en tant qu'organismes faisant autorité, à s'efforcer d'établir un cadre juridique et institutionnel propice à des partenariats trans-sectoriels, à promouvoir le respect des normes et des directives de l'OMM par toutes les parties prenantes afin de renforcer la compatibilité et d'améliorer la qualité des données et des produits, et à se concerter avec la société civile afin de toucher également les communautés et les citoyens, notamment dans l'objectif d'améliorer la réaction du public aux alertes lancées en cas de dangers naturels.

En savoir plus

ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE - OMM

7bis Avenue de la Paix - Case postale 2300 Nations

1211 Genève (Suisse)

Tél. : +41 22 730 81 11

<https://public.wmo.int/fr>



ORGANISATION
MÉTÉOROLOGIQUE
MONDIALE

BURKINA FASO - POURSUITE DE LA COOPÉRATION AVEC LA FRANCE

Initiée depuis plus de dix ans, avec les Agences de l'Eau françaises, organismes financeurs, et l'OIEau opérateur de terrain, la coopération avec le Burkina Faso a permis de mettre en œuvre plusieurs projets d'appui institutionnel et technique. On peut citer la mise en place d'agences de bassin sur les bassins burkinabè du Nakanbé et du Mouhoun, établies avec le soutien financier des Agences de l'Eau Loire-Bretagne depuis 2010, et Seine-Normandie depuis 2012. Elles sont désormais des structures pilotes dans la nouvelle politique de l'eau au Burkina.

A l'occasion d'une visite en France, **M. Niouga Ambroise Ouedraogo, Ministre de l'Eau et de l'Assainissement**, a rencontré Mme Blanc, Directrice Générale de l'Agence

de l'Eau Seine-Normandie et M. Tardieu, Directeur Général de l'OIEau le 15 mai à Paris.

Le 16 mai, le Ministre s'est rendu sur les sites de l'OIEau à Limoges et à La Souterraine, où il a visité **les infrastructures du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME)**. Cette journée a été ponctuée par la signature d'une *"Déclaration d'intention pour la valorisation et le renforcement de la coopération institutionnelle et technique dans le domaine de l'eau"*, entre le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso et l'OIEau.

[En savoir plus](#)

SÉNÉGAL - UNE GIRE PILOTE POUR LA SOMONE

Le bassin de la Somone a été proposé par la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) du ministère sénégalais de l'Hydraulique et de l'Assainissement, pour être un site pilote pour la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau), dans une optique de réplification nationale.

Ce bassin, au sud de Dakar, est caractéristique de la situation hydrologique présente sur l'ensemble du territoire avec des ressources en eau de surface qui se raréfient, entraînant une exploitation intensive des réserves souterraines et aggravant les conflits d'usages existants.

Il est en proie à un développement touristique important, contient de nombreuses zones d'intérêt pour la biodiversité et il est aussi extrêmement sensible au risque de sécheresse.

Depuis janvier 2019, la DGPRE bénéficie d'un appui technique (et institutionnel) de l'OIEau, sur financement de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, pour la **mise en œuvre d'une politique de GIRE portée par la dynamique de réforme, dans le secteur de l'eau sénégalais**.

Les activités déployées sur le bassin de la Somone répondent aux priorités identifiées par le Plan d'actions pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE), à savoir : l'appui méthodologie à l'opérationnalisation de la démarche de planification, la création d'une instance de gouvernance locale (support d'un dialogue multisectoriel) et le développement d'un système d'information sur l'eau.



Le 05 mars dernier, **l'OIEau a signé avec la DGPRE** un accord de partenariat dans le cadre de ce projet mais aussi pour renforcer son rôle de partenaire clé, notamment dans l'organisation du 9ème Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu à Dakar en mars 2021.

[En savoir plus](#)

DIRECTION DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION DES RESSOURCES EN EAU DU SÉNÉGAL - DGPRE MHA
Avenue Peytavin (Ex camp Lat_Dior) Corniche Ouest
BP14484 - Dakar
Tél. : +221 33 822 21 54
www.dgpre.gouv.sn



PROLONGATION DE LA COOPÉRATION FRANCO-CHINOISE POUR LA GESTION INTÉGRÉE DU BASSIN DE LA RIVIÈRE HAI

Le **Comité de Pilotage du projet de coopération franco-chinoise pour la gestion intégrée des ressources en eau du bassin du fleuve Hai** s'est tenu à Tianjin (Chine) le 21 mai 2019, en présence pour la partie française de représentants de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, de l'Ambassade de France en Chine et de l'Office International de l'Eau, et pour la partie chinoise de la Commission de Conservation de l'Eau du fleuve Hai, de la Ville de Tianjin et de la Province du Hebei.

Cette rencontre de haut niveau a abouti à **la signature de l'accord de prolongation de la phase 3 du projet de coopération pour 18 mois**. Ce nouveau cadre offre la possibilité d'une part de valoriser largement les résultats obtenus à ce jour, et d'autre part de réfléchir aux suites à donner à ce projet, en l'ouvrant notamment à de nouvelles thématiques comme la préservation de la biodiversité.

[En savoir plus](#)



SÉCHERESSES EN EUROPE EN 2018 : UN AVERTISSEMENT POUR L'AVENIR

Les mois de printemps et d'été 2018 ont été marqués par une combinaison unique de conditions de sécheresse en Europe centrale et septentrionale, et de conditions inhabituellement humides en Europe méridionale.

Ces deux extrêmes ont affecté le rendement des cultures : les sécheresses ont entraîné des réductions totales des rendements des cultures principales allant jusqu'à 50 %, toutefois partiellement compensées par les gains de rendement de l'Europe du Sud, qui ont atteint 34 %.

Les projections climatiques futures, basées sur des modèles mondiaux à haute résolution, montrent que le climat se réchauffe et qu'il y aura de plus en plus de phénomènes extrêmes.

Des stratégies d'adaptation innovantes pour l'agriculture européenne sont donc nécessaires pour faire face aux sécheresses récurrentes : il est urgent d'améliorer scientifiquement l'évaluation des risques et des impacts en tenant compte de ces événements récurrents/concurrents, des chocs qu'ils peuvent causer et, en concevant de nouvelles stratégies d'adaptation pour y faire face.

En savoir plus

**CENTRE COMMUN DE RECHERCHE
DE L'UNION EUROPÉENNE - JRC**

Via Enrico Fermi, 2749 - I - 21027 Ispra (VA) - Italie
<https://ec.europa.eu/jrc>



WATER JPI : UN DOCUMENT D'ORIENTATION SUR LES NOUVEAUX CONTAMINANTS PRÉOCCUPANTS DANS LES EAUX

Produit en coopération avec des chercheurs internationaux par l'Initiative de Programmation Conjointe Eau (la Water JPI), ce document s'intéresse aux nouveaux facteurs de pollution, que ce soit de nouvelles substances chimiques, non réglementées et donc non incluses dans les programmes de surveillance systématique, mais aussi aux phénomènes tels que la résistance aux antibiotiques, les microplastiques et les nouveaux organismes pathogènes.

L'apport continu de ces substances et leur présence généralisée dans l'environnement soulèvent des préoccupations particulières. Leurs effets néfastes potentiels sur l'environnement et la santé humaine ne sont pas encore pleinement compris, et l'on suppose que ces polluants et les risques connexes dont nous sommes conscients aujourd'hui ne sont que la partie émergée de l'iceberg.

Les auteurs émettent plusieurs recommandations :

- Il existe encore des lacunes dans les connaissances, qui doivent être comblées par la recherche scientifique. On doit s'efforcer de prendre des mesures immé-

diates pour s'attaquer au problème de l'occurrence et des risques des polluants émergents dans le milieu aquatique. Le principe de précaution doit s'appliquer pour protéger les générations futures.

- La mise en œuvre de nouvelles technologies de surveillance, de traitement et de réutilisation des eaux usées, de traitement des boues d'épuration et d'évaluation des risques sont autant d'interventions et de mesures qui doivent appuyer le principe de précaution.
- De nouvelles technologies et approches ne seront mises au point que si des mesures d'accompagnement et une législation sont en place pour stimuler de telles interventions/mesures préliminaires.

Accéder au document

SECRETARIAT TECHNIQUE DU WATER JPI

ISPRA
Via Vitaliano Brancati 48 - Rome (Italie)
www.waterjpi.eu



INNOVATION - TWIST : LE LIVING LAB FRANÇAIS EST SUR LES RAILS

Dans le cadre du programme SUDOE (fonds FEDER), le projet TWIST (Stratégie Transnationale d'Innovation sur l'Eau) vise à créer un modèle novateur d'organisation et de collaboration transnationale et transrégionale pour la co-création, l'expérimentation, l'évaluation et l'entrée sur le marché des technologies et des produits innovants, dans le secteur de l'assainissement et du traitement des eaux usées. Le modèle est structuré autour de trois laboratoires vivants (L-Labs) spécialisés et complémentaires, en France, en Espagne et au Portugal.

UNILIM (Université de Limoges), l'OIEau (Office International de l'Eau) et l'IFTS (Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives) qui sont les partenaires français de TWIST ont, à l'issue d'un atelier de co-création qui a réuni les partenaires le 9 mai à Limoges, mis en place le Laboratoire Vivant pour le Sud-Ouest français : le LaViSO / Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

Les laboratoires vivants sont définis comme des écosystèmes d'innovation ouverts et centrés sur l'utilisateur, intégrant l'approche de co-création et le développement d'un esprit d'innovation collaborative entre les organismes de recherche, les entreprises, les villes et les régions participants.

La complémentarité entre les partenaires est aussi un véritable atout pour leur réussite.

Les deux thèmes prioritaires de recherche retenus pour le LaViSO sont la récupération d'énergie et, la réduction de la pollution à la source.

www.twistproject.eu



BILAN DES ASSISES DE L'EAU : UN NOUVEAU PACTE POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La **seconde séquence des Assises de l'eau** a permis de faire émerger un pacte de 23 mesures pour faire face au dérèglement climatique qui affecte nos ressources en eau. Dévoilées le 1er juillet dernier, lors d'une conférence de presse, ces actions concernent tous les usages de l'eau.

Plusieurs mesures concernent directement le monde agricole qui a un rôle essentiel à tenir, pour faire face au dérèglement climatique :

- Protéger les captages d'eau potable pour garantir une eau de qualité à la source. Il s'agit notamment de protéger les aires d'alimentation de captage des pollutions diffuses en y favorisant l'agriculture biologique et des pratiques agricoles qui utilisent moins de pesticides et maîtrisent mieux les fuites d'azote. D'ici 2022, l'objectif fixé est que sur au moins 350 captages prioritaires, les collectivités en charge de l'alimentation en eau potable auront conclu des partenariats avec le monde agricole. Un droit de préemption sera également ouvert aux collectivités sur les terrains situés sur ses aires d'alimentation de captage, afin qu'elles puissent favoriser et accompagner la transition vers des pratiques les plus favorables à la préservation de la qualité de l'eau.
- Économiser et mieux partager l'eau pour préserver cette ressource vitale. Pour ce faire, le gouvernement se fixe l'objectif ambitieux de faire aboutir au moins 50 projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) d'ici 2022 et 100 d'ici 2027 et de lancer un travail sur la définition des volumes prélevables à horizon 2020. L'objectif est de baisser les prélèvements d'eau de 10% d'ici 2025 et de 25% en 15 ans. Tous les usages sont concernés : domestiques, agricoles, industriels. Les projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) permettront par la concertation entre les acteurs de terrain et le changement de pratiques de rétablir un équilibre entre les ressources disponibles et les besoins, en créant, lorsque c'est pertinent techniquement et économiquement, des stockages d'eau, multi-usages de préférence.
- Préserver nos rivières et nos milieux humides. Ces écosystèmes aquatiques sont nos alliés pour réduire l'impact des risques naturels amplifiés par le dérèglement climatique (inondations, sécheresses, érosion des sols). Lorsqu'ils sont en bon état, ils stockent naturellement l'eau. Les pratiques agricoles qui contribuent à la préservation de ces milieux fragiles seront soutenues, au travers des paiements pour services environnementaux expérimentaux.

Afin de mener **des actions en faveur de la protection des captages, des économies d'eau, d'un meilleur partage de la ressource et de la préservation des rivières et des milieux aquatiques**, les collectivités locales et les autres porteurs de projets sur les territoires devront bénéficier du soutien financier des Agences de l'Eau, des fonds européens et de conditions d'emprunt avantageuses :

- Pour mettre en œuvre ces actions, les Agences de l'eau apporteront un soutien financier à hauteur de 5,1 Md€ sur la période 2019-2024. Elles augmenteront, à partir de 2020 leur soutien à l'agriculture biologique et plus généralement, l'ensemble de la redévance pour pollution diffuse contribuera à la transition agro-écologique.

- La Banque des territoires propose aux collectivités locales, dans le cadre des « Aquaprêts », des prêts à un taux égal au taux du Livret A, + 0,75 %, sur des durées de 25 à 60 ans. Cette enveloppe de 2 Md€ sera étendue aux projets de restauration des cours d'eau et milieux humides.
- Les crédits européens disponibles pour les porteurs de projet seront davantage mobilisés, notamment les fonds structurels d'investissement européens. D'autres instruments financiers, tels que Horizon 2020 ou le programme LIFE, peuvent également contribuer à la mise en œuvre des projets « eau et biodiversité ». Les Régions et autorités de gestion peuvent accompagner les porteurs de projets dans leur dossier pour obtenir des fonds.

Les collectivités pourront également disposer de **nouveaux outils pour faciliter l'appropriation des enjeux liés à l'eau** :

- Les données actualisées de l'étude Explore 2070, qui a évalué les impacts du changement climatique sur les milieux aquatiques et la ressource en eau à l'échéance 2070, seront mises à disposition afin que les collectivités prennent mieux en compte les effets du changement climatique sur les ressources en eau, et développent en conséquence leurs stratégies d'adaptation, pour anticiper les principaux défis à relever et hiérarchiser les risques.
- Les données relatives aux activités agricoles seront plus facilement mises à disposition des collectivités, sur les territoires concernés. Un guide pratique pour faciliter le partage de ce type d'informations à l'échelle des territoires sera mis en place. Un portail permettant un accès facilité et sécurisé aux données détenues par l'administration, dans le respect des règles applicables en matière de protection des données, sera également institué. Ces outils faciliteront, pour les collectivités, l'établissement de diagnostics et les contractualisations, pour la protection de captage ou pour l'élaboration de projet de territoires pour la gestion de l'eau.

En savoir plus



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Grande Arche - Tour Pascal A et B - 92055 La Défense cedex
Tél : 01 40 81 21 22 - www.ecologie.gouv.fr

GÉNÉRALISATION DES PROJETS DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU

Face aux défis imposés par les impacts du changement climatique sur les ressources en eau, le Gouvernement a décidé de généraliser la méthode des Projets de Territoires pour la Gestion de l'Eau (PTGE) afin de garantir une démarche concertée localement, avec tous les usagers de l'eau, afin d'améliorer la résilience des territoires et mieux partager les ressources.

La démarche de PTGE permet, dans une dynamique de dialogue, de :

- réaliser un diagnostic des ressources disponibles et des besoins actuels et futurs des divers usages ;
- mettre en œuvre des actions d'économie d'eau pour tous les usages ;
- accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de la transition agro-écologique ;
- conduire les collectivités locales à désartificialiser les sols pour augmenter l'infiltration des eaux pluviales, et à considérer plus largement les solutions fondées sur la nature ;

- assurer un partage équitable et durable de la ressource en servant, en priorité, les exigences de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable de la population ;
- mobiliser la ressource en période de hautes eaux, notamment par des ouvrages de stockage ou de transfert, quand c'est utile et durable.

L'instruction du Gouvernement, signée le 7 mai, demande aux Préfets de se mobiliser, à chaque étape de la démarche, pour faciliter l'émergence et l'aboutissement des PTGE.

La démarche et les actions des PTGE mobiliseront plusieurs sources de financement : les usagers, les collectivités territoriales, les financeurs privés, les fonds européens, les Agences de l'Eau.

Voir le communiqué



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Grande Arche - Tour Pascal A et B - 92055 La Défense cedex
Tél : 01 40 81 21 22 - www.ecologie.gouv.fr

L'EAU, UN ENJEU IMPORTANT EN NOUVELLE-AQUITAINE

La région Nouvelle-Aquitaine, "terre des eaux mêlées", se caractérise par la présence de différents types de ressources en eau (cours d'eau, nappes, étangs, zones humides, ...), réparties "inégalement" sur le territoire, en fonction des types de sols, sous-sols (zones de bassin, de massifs, ...), du relief, du climat, etc. Elle possède également une façade littorale stratégique, à titre économique comme écologique.

Ainsi s'y matérialisent des zones "têtes de bassin", des exutoires (en particulier toute la façade littorale), mais aussi des secteurs où l'eau est plus ou moins disponible et mobilisable.

Ces répartitions ont créé des milieux aquatiques diversifiés : tourbières des contreforts du Massif Central, gaves pyrénéens, vallées alluviales, courants côtiers, zones humides littorales, lacs et étangs, pertuis charentais, bassin d'Arcachon, estuaire de la Gironde, ... dont certains abritent des poissons migrateurs (la Garonne reste le seul fleuve d'Europe de l'Ouest abritant les huit grandes espèces de poissons migrateurs).

Ces ressources sont soumises à des pressions et des sollicitations anthropiques, variables selon l'occupation du territoire et les activités humaines présentes, et exacerbées par les impacts du changement climatique, notamment par l'augmentation des températures et la grande variabilité des précipitations

Dans le cadre de sa contribution au développement d'une culture citoyenne, pour que chacun soit en mesure de connaître et comprendre la situation de l'eau et l'impact du changement climatique sur la ressource, les enjeux et les actions à mener, l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine vient de publier deux ouvrages :

- **"L'eau et ses enjeux en Nouvelle-Aquitaine"** a pour vocation de partager synthétiquement les éléments de connaissance sur la situation et les enjeux de l'eau dans la région, au regard du changement climatique.
- **"Panorama des acteurs de l'eau en Nouvelle-Aquitaine"**, dresse un panorama des acteurs de l'eau, nombreux dans la région, pour mieux comprendre le qui fait quoi, sur quelle thématique, dans quel territoire, et les actions menées.



AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ NOUVELLE-AQUITAINE

Espace DARWIN - 87 quai des Queyries - 33100 Bordeaux
Tél. : 09 80 91 06 46
www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr

ARTOIS-PICARDIE LA BANQUE DES TERRITOIRES ET L'AGENCE DE L'EAU UNISSENT LEURS FORCES POUR SOUTENIR LES TRAVAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Le protocole d'accord signé le 3 avril pour la période 2019-2022, permet de proposer aux collectivités une articulation complémentaire entre les interventions techniques et financières de la Banque des Territoires et celles de l'Agence de l'Eau. L'objectif est de faciliter la réalisation de projets dans le domaine de l'eau.

L'Agence attribue des aides financières aux collectivités locales dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement, dans le cadre de ses programmes d'intervention. Ces aides prennent la forme de subventions ou d'avances remboursables. La Banque des Territoires propose une offre de prêts à destination des collectivités locales, adaptée aux projets soutenus par l'Agence.

L'offre Aqua Prêt (2 Md€) permet notamment de financer tous types d'opérations pour améliorer la production et la distribution d'eau potable (collecte et assainissement des eaux usées, recueil des eaux pluviales), en faveur de territoires plus durables.

En savoir plus



AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 Douai cedex
Tél. : 03 27 99 90 00
www.eau-arts-picardie.fr



SEINE-NORMANDIE LE BASSIN MET EN ŒUVRE SON PLAN BIODIVERSITÉ

Pour appuyer la mise en œuvre du plan national de mobilisation pour la restauration de la biodiversité, lancé en juillet 2018, le programme Eau et Climat de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie prévoit des financements pour des actions concourant au maintien ou à la restauration de la biodiversité. Citons parmi celles-ci les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) inspirées des écosystèmes. Elles permettent de prévenir les inondations en amont des villes (zones d'expansion des crues), de réduire les rejets polluants par temps de pluie par l'infiltration des eaux pluviales (noues, désimperméabilisation des sols, ...), de créer des îlots de fraîcheur en ville, ... Tout en participant à l'amélioration écologique des cours d'eau et à la reconquête de la biodiversité.

C'est ainsi que 340 M€ seront mobilisés sur 6 ans pour la restauration des milieux aquatiques et des zones humides, la conservation d'espaces naturels et le rétablissement

des continuités écologiques, sous la forme de subvention au taux de 80 % du montant des actions engagées par les collectivités et les gestionnaires d'espaces.

Plus globalement, les Agences de l'Eau consacreront un budget national de 150 M€ sur 3 ans pour l'expérimentation de nouveaux dispositifs de Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Elles soutiennent aussi, avec l'Agence Française pour la Biodiversité, la réalisation des projets des "Territoires engagés pour la nature", initiative nationale et régionale qui a pour objectif d'encourager les territoires les plus actifs pour la protection de la biodiversité.

En savoir plus

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 Nanterre
Tél. : 01 41 20 16 00
www.eau-seine-normandie.fr



RHIN-MEUSE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE JOUE "COLLECTIF"

Le réseau ColLECTif a pour but de partager, entre l'ensemble de ses adhérents, les informations et actualités liées à l'économie circulaire. Il est au service des collectivités locales, des entreprises et des associations du territoire Grand Est.

En rejoignant ColLECTif, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs à une prise en compte généralisée du changement climatique, dans tous leurs projets de transition vers une économie circulaire. Cela permet ainsi à l'Agence d'appréhender l'urgence climatique par un autre levier, afin de réduire la vulnérabilité des territoires.

En matière d'économie circulaire, les projets "eau", en majorité portés par les entreprises, qui pourraient bénéficier d'une aide de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse seront ceux mettant en place des techniques visant tout d'abord, un approvisionnement durable c'est-à-dire une limitation des besoins en ressources naturelles.

Tout projet labellisé "écoconception", de création ou modification d'un procédé réduisant son empreinte environnementale, sera lui aussi étudié, ainsi que les projets favorisant une écologie industrielle et territoriale, de manière à optimiser l'utilisation de la ressource.

Enfin, les projets de recyclage et valorisation correspondant à des dispositifs de récupération d'énergie (chaleur sur les eaux usées traitées ou non, micro-hydroélectricité sur les réseaux d'eaux usées), limitant des consommations d'eau potable et de la nappe (réutilisation des eaux) et de mise en place de technologies innovantes permettant la récupération de matières sur station de traitement des eaux usées, seront eux-aussi étudiés.

En savoir plus

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 Moulin-les-Metz
Tél. : 03 87 34 47 00
www.eau-rhin-meuse.fr



LES POLITIQUES DE L'EAU



La gestion de l'eau se prête facilement aux indignations morales et politiques. Qu'à l'heure actuelle, 2,1 milliards d'êtres humains n'aient toujours pas accès à l'eau potable à leur domicile, ou que 3 millions d'enfants meurent chaque année de maladies liées à l'eau, soulève de lourds questionnements sur l'incapacité collective à gérer efficacement une ressource aussi vitale pour le plus grand nombre. De leur côté, les choix politiques en matière de répartition de la ressource, de tarification ou de qualité de l'eau s'accompagnent fréquemment d'une dénonciation du poids des lobbies et des grandes entreprises du secteur, auxquels les pouvoirs publics prêteraient une oreille plus attentive qu'à la "société civile".

Pourtant, de nouveaux discours publics n'ont cessé d'émerger sur les manières de mieux gouverner et gérer l'eau. Ils prônent une approche plus "intégrée", plus environnementale, plus équitable ou plus démocratique.

Quelles sont donc les logiques qui structurent, aujourd'hui, les politiques de l'eau ? Qui les définit véritablement ? Comment expliquer leurs évolutions au cours du temps et leurs si grandes différences, selon les Etats et les territoires ? Quels sont les effets de ces politiques publiques sur le comportement des utilisateurs et les relations sociales ?

Ce sont toutes ces questions institutionnelles et politiques qu'aborde ce livre en s'appuyant sur de nombreux exemples français et internationaux.

Commander le document

EDITIONS LGDJ

20, rue Soufflot - 75005 PARIS

Tél. : 01 46 33 89 85

www.lgdj.fr



RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE DANGERS DE SYSTÈME D'ENDIGUEMENT - PROPOSITIONS POUR UN CCTP



Pour mettre en place, définir les performances et gérer au quotidien un système d'endiguement ayant une vocation de défense contre les inondations et les submersions, la réglementation impose la réalisation d'une étude de dangers.

Cette étude doit présenter et justifier le fonctionnement et les performances attendues du système d'endiguement en toutes circonstances, à partir d'une démarche d'analyse de risque s'appuyant sur la collecte, l'organisation, l'étude et la confrontation de toutes les informations et données pertinentes.

Ce document propose un cadre de réflexion pour le déroulement et l'organisation des études nécessaires à la production d'une étude de dangers de système d'endiguement.

Il présente, explique et détaille les attendus de différentes rubriques entrant dans la constitution d'un Cahier des

Clauses Techniques Particulières (CCTP), en vue de son élaboration.

Enfin, il illustre, lorsque cela est possible, le contenu de ces différentes rubriques par des éléments de rédaction génériques qui restent à adapter et compléter (en fonction de la configuration du système d'endiguement et de l'organisation choisie par le maître d'ouvrage, pour le déroulement des études).

Télécharger le document

CEREMA

Cerema Eau, mer et fleuves

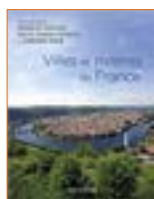
155 rue Pierre Bouguer - BP 5 - 29 280 PLOUZANE

Tél. : 03 44 92 60 00

www.cerema.fr



VILLES ET RIVIÈRES DE FRANCE



Source, artère, exutoire, la rivière reste indissociable de la vie des villes.

Depuis l'origine du "phénomène" urbain, villes et rivières entretiennent un lien organique puissant, vital, mais aussi ambivalent et marqué par les ruptures, les inondations, les catastrophes. Les rivières font et défont les villes qui, à leur tour, les façonnent, les recréent et les canalisent.

En 29 portraits, de Paris à Fort-de-France, cet ouvrage revisite l'une des relations primordiales du citadin à la nature. Pour chacun des sites étudiés, des spécialistes de géographie, d'urbanisme ou d'histoire urbaine, dressent un état de la situation présente, fournissant les

données clés pour comprendre le paysage actuel, à travers une cartographie originale, et retracent leur dynamique depuis l'éclosion citadine, jusqu'à l'époque contemporaine.

Un panorama unique des villes et rivières françaises d'aujourd'hui, pour rendre compte du passé et esquisser leurs avenir possibles en 2050.

Commander le document

CNRS ÉDITIONS

15 rue Malebranche - 75005 PARIS

Tél. : 01 53 10 27 00

www.cnrseditions.fr





SAGE & ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : Actes du séminaire 2018



Le séminaire national SAGE & adaptation au changement climatique s'est tenu les 24 et 25 septembre 2018 à Orléans.

Cet événement, labellisé "Assises de l'eau", a été organisé conjointement par l'Office International de l'Eau (OIEau), l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et le Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), en collaboration avec le groupe technique national SAGE et les Agences de l'Eau.

Il a réuni 230 participants, en majorité des animateurs de SAGE et des présidents de commissions locales de l'eau.

Les actes du séminaire viennent d'être publiés et permettent de retrouver :

- les discours d'ouverture ;
- la plénière introductive ;
- les 4 tables rondes ;
- les 18 ateliers ;
- des liens vers les posters présentés et les films projetés.

[Consulter les actes du séminaire sur le site dédié](#)

NOS PARTENAIRES

-  **Le Ministère de la Transition écologique et solidaire**
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)
(Direction des Affaires Européennes et Internationales)
-  **Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**
-  **Le Ministère des Solidarités et de la Santé**
(Direction Générale de la Santé)
-  **Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)
-  **L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)**
-  **Les 6 Agences de l'Eau**
-  **Le Réseau International des Organismes de Bassin**
-  **Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau**
-  **Le Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau**
-  **Les Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat (AMEC)**

LIMOGES : Inauguration des nouvelles installations pour l'OIEau



Coupure du ruban d'inauguration, devant les nouveaux locaux par M. Alain ROUSSET, Président de la région Nouvelle-Aquitaine et M. Pascal BERTEAUD, Président de l'OIEau

Le 29 mai dernier, l'Office International de l'Eau (OIEau) a procédé à l'inauguration de nouvelles installations sur son site de Limoges.

En effet, pour répondre à la croissance significative de l'OIEau, à une augmentation importante de ses collaborateurs et à sa volonté de proposer une offre de formation en présentielle et à distance, utilisant les dernières technologies, deux bâtiments totalisant 750 m² ont été construits.

Des installations sous le signe de l'innovation :

- Trois nouvelles grandes salles construites, 100% équipées en solutions numériques pour un apprentissage mixte (blended-learning) où la formation présentielle est complétée par la formation à distance.
- Un studio multimédia et les logiciels associés nécessaires acquis.

L'OIEau poursuit ainsi son développement de formations numérisées et le e-learning : il est en mesure de concevoir, produire et réaliser toutes les solutions numériques de formation et d'information (tutoriels, vidéos, livres enrichis, visites virtuelles), grâce à ses moyens humains et ses capacités matérielles et informatiques.

Cet événement, qui a réuni plus de 100 personnes aux profils très divers, est une preuve de l'intérêt suscité par l'OIEau en France, en Europe et dans le monde.

L'OIEau va donc poursuivre l'accompagnement de ses partenaires dans ses 4 grands domaines de compétences : la formation technique et continue, le développement de systèmes d'information sur l'Eau, l'appui technique et institutionnel et, l'animation et le développement de réseaux d'acteurs.

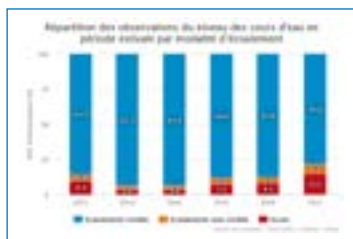
[Voir le communiqué](#)



Nouvelles salles de formation équipées en tableaux numériques



"DATA-VISUALISATIONS" : Pour une meilleure compréhension des données sur l'eau et les milieux aquatiques



La production et la mise à disposition de données environnementales sont des conditions préalables à la connaissance du milieu naturel, ainsi qu'à la prise de décision et à l'orientation des actions à mener.

L'Office International de l'Eau (OIEau) veille, depuis sa création, au partage de données et d'informations fiables, l'une des clés pour le développement des compétences permettant de mieux gérer la ressource en eau et les milieux aquatiques.

La dernière nouveauté proposée est une rubrique, sur son site web, dédiée à des visualisations de données, ou data-visualisations, relatives à l'ensemble des thématiques de l'eau et de la biodiversité aquatique.

Ces graphiques dynamiques ont vocation :

- à offrir un panorama des données disponibles ;
- à faciliter la compréhension de la situation dans ces domaines ;
- à encourager la réutilisation de ces informations, à l'instar des rubriques déjà disponibles, comme les [chiffres-clés](#) ou la [veille informationnelle](#).

Ces activités sont menées grâce au soutien financier de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).

Tous ces contenus sont mis à disposition librement, et peuvent être réutilisés grâce à des fonctionnalités d'export et des interfaces (API, service web, flux RSS) qui permettent d'interroger simplement nos systèmes d'informations. Les data-visualisations peuvent par exemple être incluses dans une page web à l'aide de quelques lignes de code HTML.

A titre d'exemple, une partie de ces productions est aujourd'hui intégrée au portail eaufrance, www.eaufrance.fr, le service public d'information sur l'eau et les milieux aquatiques.

Accéder aux data-visualisations

Trimestriel - 4 numéros/an
 Directeur de la Publication : Eric TARDIEU
 Rédacteur : Didier DELAGE
 Maquette : Frédéric RANSONNETTE



Office International de l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
 87065 Limoges cedex
 Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
 Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
 E-Mail : cnide@oieau.fr

www.oieau.org

Numéro Paritaire : AD 234
 ISSN : 0012-9003 - 65^{ème} année

LA PROCHAINE "JOURNÉE DE L'OIEAU" 2019

Les "Journées de l'OIEau" visent à apporter un éclairage concret et pratique sur des sujets d'actualité. Elles sont animées par des intervenants expérimentés qui leur donnent une orientation professionnelle, en s'appuyant sur des témoignages et des retours d'expériences du terrain.

Elles s'adressent aux Elus, aux techniciens et cadres des Collectivités Locales, des associations ou des bureaux d'études, aux acteurs du monde de l'eau et des déchets, aux industriels de toute la France.

La prochaine "Journée de l'OIEau" se déroulera à Paris, à l'Espace Hameli.

17 OCTOBRE 2019 :

Impacts des systèmes d'assainissement sur le milieu récepteur



Protéger les écosystèmes aquatiques, leur biodiversité et les usages de l'eau, est un élément central des politiques de l'eau depuis l'adoption de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) en 2000. Pour garantir une eau de qualité et

en quantité suffisante, les états œuvrent notamment à la réduction des pressions qui s'exercent sur les milieux, parmi lesquelles les pollutions ponctuelles.

Déjà déployés antérieurement à la DCE, les systèmes d'assainissement visent précisément à réduire, voire supprimer, les pollutions ponctuelles. C'est ainsi que la directive relative aux eaux résiduaires urbaines (DERU) de 1991 prescrit la généralisation sur le territoire de l'Union Européenne de la collecte et du traitement des eaux usées urbaines, avant leur rejet dans le milieu naturel. Si cette politique d'assainissement a permis de réels progrès en faveur du milieu, les systèmes d'assainissement demeurent confrontés à de multiples défis : apparition de nouveaux polluants, évolution des charges polluantes à épurer, impacts de dysfonctionnements accidentels, etc.

Afin de remettre en lumière les liens forts qui lient la politique d'assainissement, aux objectifs de bon état des eaux, l'OIEau vous propose un tour d'horizon des impacts des systèmes d'assainissement sur le milieu, en contexte de routine, mais aussi en situation accidentelle.

Au programme :

- Présentation des enjeux
- Présentation du contexte réglementaire
- Méthodes de suivi des milieux
- Impacts des systèmes d'assainissement sur les milieux
- Etudes de cas, retours d'expériences et recommandations

Programme complet et bulletin d'inscription

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges cedex
 Tél. : 05 55 11 47 70
stages@oieau.fr - www.oieau.org

